

La voie romaine à Neuillac en Terres de Champagne



Une randonnée proposée par Haute-Saintonge

Vous découvrirez en partant l'église romane de Neuillac et ses modillons aux sujets variés. Puis vous cheminerez entouré des vignobles du cognac. Aux Fontagards, vous croiserez une belle maison bourgeoise qui témoigne de l'essor de la viticulture au XIXe siècle. Après avoir traversé le Noblat, vous rejoindrez un secteur plus boisé où un tronçon de la Voie Romaine a été mise à jour, avant de rejoindre Neuillac sur des chemins bordés de vignes et bosquets.

Durée	2h 55	Difficulté	Facile
Distance	10,04 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	13 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	13 m	Commune	Neuillac (17520)
Point haut	55 m		
Point bas	33 m		



Trace n° 124266

Description

Départ de la Salle des Fêtes.

(D/A) Revenir vers le centre du village, prendre la 1^{re} à gauche puis encore à gauche vers l'église.

(1) Sortir du bourg par la droite en suivant la D50. Une centaine de mètres après le cimetière, tourner à droite puis à gauche sur le premier chemin.

(2) Tourner à droite 800m plus loin au carrefour des chemins et poursuivre jusqu'à la D250. Traverser la route pour prendre le chemin en face. Aller tout droit pendant environ 1 km.

(3) Au goudron, tourner à droite et traverser le village de Romas. Au croisement en T, tourner à droite sur le chemin orienté Nord-Est menant au bois de Fontagard. Au bout de la vigne, obliquer un peu sur la gauche (1km environ) puis passer entre les maisons pour atteindre la route D148.

(4) A la D148, prendre à gauche, enjamber le Noblat et à l'intersection (croix de chemin du XIVe siècle) continuer tout droit sur la D148. Quitter la route 200m plus loin environ en poursuivant sur le chemin qui continue tout droit dans le virage. Continuer sur la "Voie Romaine" pendant 1km.

(5) Au croisement des chemins, ne pas descendre mais tourner à droite ; le chemin gagne un bosquet. Au bout de 750m, prendre le chemin à droite en lisière. Parcourir 250m, le chemin tourne alors à droite à 90° puis repart à gauche entre les vignes. Poursuivre sur 1km (Est/Sud-Est) jusqu'à l'intersection avec la route.

(6) Tourner à droite sur la D148 puis à gauche sur la D250 en direction de [Neuillac](#). Dans Neuillac, tourner à droite pour retrouver le point de départ **(D/A)**.

Points de passage

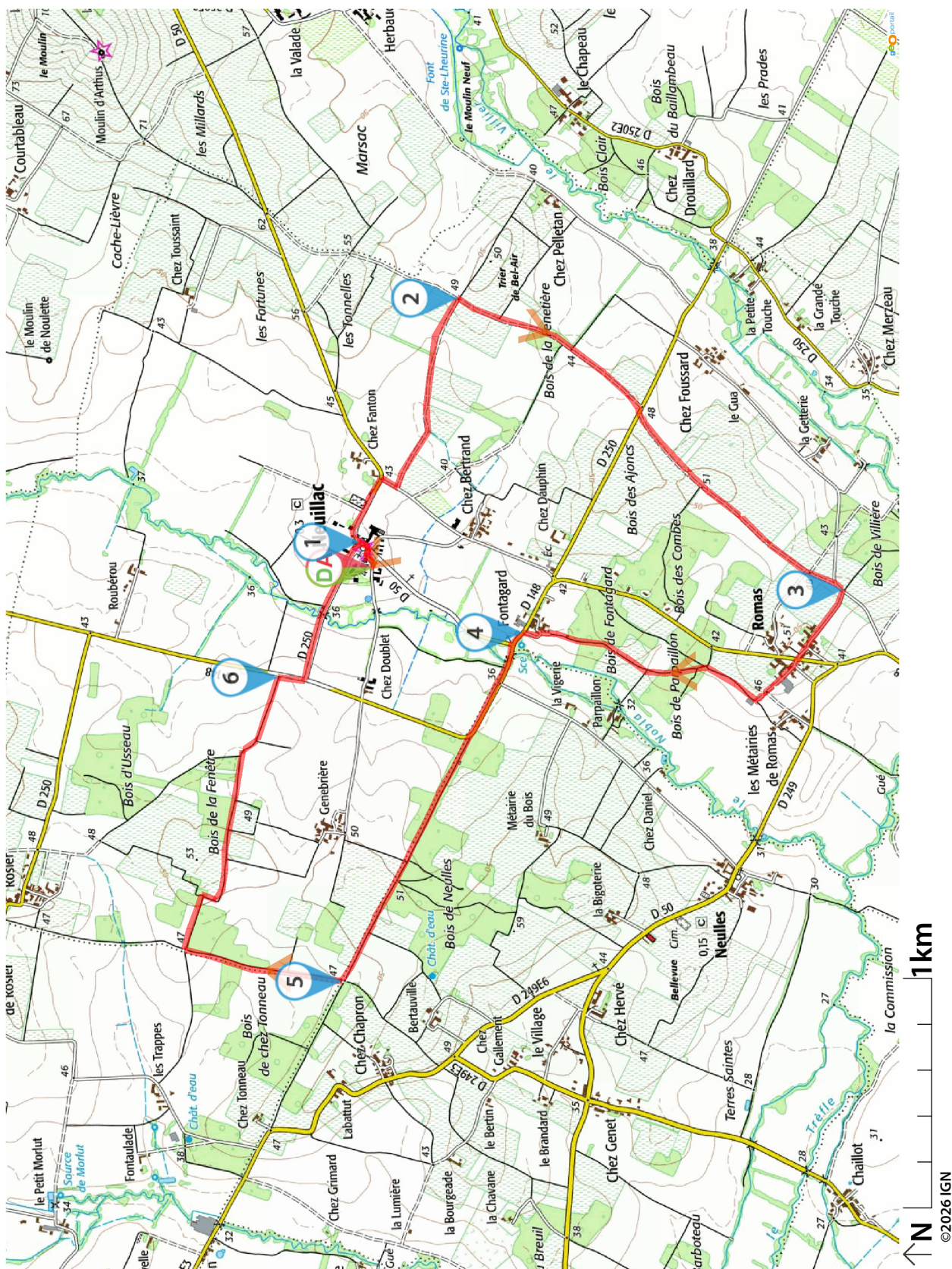
- D/A Parking de la salle des fêtes**
N 45.517666° / O 0.399762° - alt. 42 m - km 0
- 1 - Église Saint-Pierre (Neuillac)**
N 45.518155° / O 0.398313° - alt. 44 m - km 0.15
- 2 Carrefour de chemins**
N 45.514317° / O 0.384688° - alt. 49 m - km 1.45
- 3 Intersection**
N 45.499249° / O 0.400995° - alt. 48 m - km 3.6
- 4 D148, prendre à gauche**
N 45.511791° / O 0.403356° - alt. 35 m - km 5.34
- 5 Croisement de chemins, tourner à droite**
N 45.518858° / O 0.422839° - alt. 46 m - km 7.06
- 6 D148, tourner à droite**
N 45.521353° / O 0.405888° - alt. 43 m - km 9.11
- D/A Parking de la salle des fêtes**
N 45.517715° / O 0.399708° - alt. 42 m - km 10.04

Informations pratiques

Circuit n°7.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-voie-romaine-a-neuillac-en-terres-de-2/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.